

2025 -09

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 7 avril 2025, au lieu habituel, à 20h00**
Date de la convocation : 1^{er} avril 2025
Président de séance : M. André BRIVADIS,
Maire**Nombre de conseillers**

- en exercice : **12**

- présents : **11**

- votants : **11**

- absents : **1**

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECCEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry.

Absent : M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : M VIALANEIX Bernard

2025 – 9 Fongibilité des crédits

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération a été votée le 20 juillet 2022 pour le passage du Budget principal à la nomenclature M57, une disposition relative à cette nouvelle nomenclature prévoit la possibilité de fongibilité de crédits entre chapitres, hormis le chapitre 012 (dépenses de personnel).

Un taux maximum légal est fixé à 7.5% du budget.

Un taux doit être fixé par section, un concernant l'investissement et un autre en fonctionnement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté.

- Autorise la fongibilité des crédits à hauteur de 1% en section fonctionnement et 1% en section d'investissement.
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits votés au budget 2025 avec cette part de fongibilité entre chapitres.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11